

Zeitschrift:	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
Herausgeber:	Société suisse des traditions populaires
Band:	47 (1957)
Artikel:	On ne croit plus aux fantômes
Autor:	Piguet, Auguste
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1005580

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Après le cortège avait lieu le festin dans le «grand poële (chambre) de la maison de ville» et la journée se finissait au son de la musique: les jeunes dansaient jusqu'au moment où, fatigués et endormis, ils cédaient la place aux aînés.

On ne croit plus aux fantômes

par *Auguste Piguet*, Le Sentier

Fantômes, revenants, réapparition de défunts, autant d'expressions désuètes pour la génération actuelle. Nul n'y croit plus. Or, une série d'anecdotes se chargent de nous montrer combien nos devanciers, à la Vallée de Joux, prenaient la chose au sérieux.

La plus ancienne tradition relative à un fantôme qui me soit parvenue, remonte à l'époque bernoise. Au hameau des Piguet-Dessus, tout le monde passait par des transes affreuses. Au «sourd de la nuit» (entre minuit et quatre heures du matin), un être fantastique, vêtu de blanc, secouait les portes en hurlant, faisait retentir un cliquetis de chaînes. Ce tintamarre lugubre réveillait parents et enfants. On n'y tenait plus. Inopinément un coup de feu retentit. Tout rentra dans le silence. Au matin, on releva le cadavre d'un habitant d'un hameau voisin. En vain la justice enquêta. Nul ne consentit à vendre le tireur-sauveteur. On prétendit que le fantôme s'était bagarré avec un certain Bourguignon malfamé, que les hommes des Piguet-Dessus étaient hors de cause. La raide justice de Berne finit par fermer les yeux.

Grande effervescence dans la commune du Lieu, vers 1830! Un revenant faisait apparition chaque nuit au hameau de Fontaine-aux-Allemands. Le spectre, affublé d'un linceul et chargé de chaînes, faisait, nombre de fois, le tour d'un certain puits. Longtemps, ce troublant spectacle s'observa de loin. Enfin quelques jeunes gens courageux résolurent de tirer la chose au clair. Ils s'attaquèrent au spectre et identifièrent un individu de la région. Le rusé compère pensait ainsi discréditer maison et domaine voisins de façon à les acquérir à meilleur compte.

Non loin de là, le chalet de Combenoire passait également pour hanté. Un habitant de ce hameau se refusa, sa longue vie durant, à remettre les pieds au chalet en question, convaincu qu'il y avait aperçu l'âme de son père.

En plein village du Lieu, la voix accusatrice d'un esprit retentissait, nuit après nuit. Elle reprochait au propriétaire de la maison une indélicatesse autrefois commise, lui enjoignant de restituer l'objet du larcin: certaine pièce de pâtrage. On ne parvint jamais à mettre la main sur le pseudo-revenant. La ferme en question ayant flambé lors du grand incendie de 1856, la famille ne voulut à aucun prix reconstruire sur l'emplacement d'un bâtiment hanté.

Il y a un siècle environ, le 31 décembre à minuit, le sonneur pénétrait dans la cage des cloches de l'église du Brassus, lorsqu'un blanc fantôme lui barra le passage. Le brave marguillier, saisi de panique, s'évanouit. Lorsqu'il revint à lui, le spectre avait disparu. C'était un voisin facétieux qui lui avait joué ce prétendu bon tour.

Le chalet de la Thomassette eut, autrefois, une vilaine renommée. Les campanes, suspendues à une longue perche pour la nuit, se mettaient brusquement à tinter. Portes et fenêtres étaient ébranlées par quelque génie diabolique. Les «fruitiers», aux aguets, réussirent à apercevoir un fantôme blanc qui faisait le tour du chalet à grand renfort de gestes et de cris désordonnés. Bref, le personnel angoissé ne fermait plus l'œil. Le «maître» prit enfin des mesures. Caché sous l'avent, il bondit sur l'intrus qu'il démasqua. Comme à l'«Allemagne», il s'agissait d'un acquéreur en perspective qui espérait obtenir à bon compte une propriété discréditée.

Ces incidents, dont-il serait facile d'allonger la liste, contribuèrent dans une large mesure à saper la croyance populaire aux revenants.

*

La manie, chère aux enfants, de se déguiser en fantômes a toutefois de la peine à sombrer dans l'oubli.

Le goût du fantastique cessera-t-il jamais complètement de hanter le cerveau des moutards?

Dans mon jeune âge, la gent enfantine redoutait les maléfices d'un géant, émule du Grand Lustucru. Tardions-nous à rentrer, le soir, nous ne manquions pas de rencontrer quelque grande personne pour nous crier d'un ton mi-menaçant mi-badin: *Viza vaï que lou Cromoran dè tchan dè Cro ne tè praiñyè!* = Prends garde que le Cormoran ... ne te prenne!

A cette lointaine époque, tous les enfants se figuraient que des êtres fabuleux hantaien les galetas, dissimulés derrière la grande cheminée en planches, l'arche à grain, les dévidoirs, quenouilles et rouets.

Parfois les gosses s'enhardissaient à narguer le présumé monstre des combles. Ils entr'ouvriraient prudemment la porte du bas des escaliers pour s'écrier: «Sans dents, sans barbe, attrape-moi, si tu le peux!» L'huis se refermait vivement et la bande filait au triple galop, croyant le diable à ses trousses.

Même au début du présent siècle, les enfants n'avaient pas cessé d'imaginer des êtres surnaturels, qu'ils baptisaient au gré de leur fantaisie. Chez nous, deux dormeuses fort usées, répondant aux noms de Managle et de Madrétontaille, servaient aux aînés à effrayer leurs cadets.

Aujourd'hui, mes petits-enfants se moquent de tout cela. Pas la moindre trace de superstitions en eux.